

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

**Hector A. Froulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Froulx**, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE,

Vingt-cinquième année de publication de la Gazette des Campagnes.—Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St Jean (Suite): Le couvent des Révérendes Dames Ursulines à Roberval.—De Roberval et St Prime.

Causerie Agricole : Culture de l'orge.—Espèces et variétés d'orge.—Climat.—Terres propres à la culture de l'orge.—Place de l'orge dans la rotation.—Préparation du sol.—Engrais et amendements.—Ch ix et préparation des semences.—Semences de l'orge.—Récolte de l'orge.

Sujets divers : Prix offerts au concours agricole et industriel de la société d'agriculture du comté de Kamouraska.—L'ensilage des fourrages verts sur la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien à Outremont.

Choses et autres : L'industrie laitière dans la Province de Manitoba.—Une dynastie de fromagers.

Recettes : Moyen d'économiser l'avoine.—Papier buvard pour enlever les taches d'encre.

Nous expédierons à nos abonnés la table des matières du vingt-quatrième volume de la Gazette des Campagnes dans la première quinzaine du mois de novembre prochain.

Ceux qui désirent faire relier le vingt quatrième volume de la Gazette des Campagnes, sont priés de nous faire connaître immédiatement les numéros qu'ils n'auraient pas reçus et nous nous ferons un plaisir de les leur expédier de nouveau. Quelquefois on nous demande les numéros manquants de trois, quatre et cinq volumes antérieurs et nous ne pouvons alors que difficilement les leur faire parvenir, à moins de leur envoyer ces volumes au complet.

Nous pouvons vendre actuellement quatre collections complètes de la Gazette des Campagnes que nous avons actuellement en mains. Ce sont les seules que nous ayons. Le prix est de \$40.00 les vingt-quatre volumes.

## Vingt-cinquième année de publication de la "Gazette des Campagnes."

Nous profitons du vingt cinquième anniversaire de publication de la Gazette des Campagnes, pour offrir à nos bienveillants abonnés l'expression de notre reconnaissance pour le passé, et de notre bonne volonté pour l'avenir dans l'accomplissement de nos devoirs comme journaliste agricole.

L'encouragement qui nous est donné par les gouvernants de la Province de Québec, les hautes marques d'approbation et de sympathie que nous recevons d'un grand nombre de membres du clergé, des membres de nos Chambres Législatives, de nos confrères de la Presse, enfin de tous ceux qui ont véritablement à cœur le progrès agricole dans notre pays, nous font un devoir de poursuivre avec fermeté et courage l'œuvre à laquelle nous sommes attaché depuis un quart de siècle.

Ces marques de considération et de sympathie à l'égard de la Gazette des Campagnes, font notre force et stimulent notre courage. Nous pouvons victorieusement les opposer à ceux qui, dans l'ombre et sans motif avouable, ont eu la lâcheté de travailler à miner l'existence de la Gazette des Campagnes en demandant qu'on lui enlevât l'encouragement qui lui est accordé, et cela par hostilité contre celui qui en est le directeur. Toutes les démarches hostiles qu'ils ont faites contre la Gazette des Campagnes, ne prouvent qu'une chose : c'est que nous accomplissons une œuvre de bien, et c'est la seule chose que nous ambitionnons. En s'attaquant à la Gazette des Campagnes, ce n'est pas nous qu'on atteint : nous n'en sommes que le bien faible instrument; ce sont les cultivateurs que l'on attaque, car ce journal, qui leur est entièrement dévoué, leur appartient. La Gazette des Campagnes n'est pas la propriété d'un particulier, mais celle de toute la classe agricole; personne donc n'a le droit de nuire à son existence, car ce serait commettre une grande faute.

Quant à nous, nous sommes tellement convaincu que la Gazette des Campagnes ne nous appartient même pas, que nous croirions forfaire aux devoirs de l'honneur si nous ne

faisons tous les efforts possibles pour en maintenir l'existence : c'est un dépôt sacré qui nous a été confié par la Divine Providence, et notre mission est de remplir tous les devoirs qu'il commande pour le plus grand bien de la classe agricole ; en l'acceptant, nous en avons faite la promesse formelle et nous ne saurions y manquer.

D'un autre côté, amis cultivateurs, si nous avons un devoir à remplir à votre égard, vous avez aussi les vôtres à l'égard d'un journal d'agriculture qui vous appartient. Vous avez besoin, comme toutes les autres classes de la société, d'avoir un guide qui vous dirige dans la profession que vous exercez, d'un guide qui lève les difficultés, fasse disparaître les obstacles, enseigne les méthodes les moins dispendieuses et les plus sûres qui puissent vous permettre de tirer avantageusement parti de la culture de vos champs.

Ce guide, vous le trouverez dans la *Gazette des Campagnes* qui est rédigée pour vous ; elle est à votre portée, elle traite de toutes les matières que vous avez besoin de connaître. Comme nous le disons plus haut, la *Gazette des Campagnes* vous appartient ; elle doit se trouver dans la maison de tous, elle doit être votre *vade mecum*.

Oui, amis cultivateurs, la *Gazette des Campagnes* vous appartient ; prenez la donc sous votre protection, traitez-la en amie, conservez-la avec soin et engagez vos voisins à suivre votre exemple. Si la *Gazette des Campagnes* prospère, le bien vous en reviendra ; son succès sera le vôtre. Nous avons à votre égard de graves obligations : rendez-nous les faciles, en nous traitant comme on traite un frère, un ami. Si vous avez quelque chose à nous reprocher, que ce soit face à face, afin que nous puissions justifier notre conduite à votre égard. Nous n'avons d'autre mission que celle de vous être utile : c'est là notre politique ; nous ne sommes d'aucun parti, ou plutôt oui, nous sommes d'un parti : c'est le parti du bien à faire à la classe agricole que nous voudrions voir prospère et heureuse.

Un autre moyen de rendre notre tâche facile et d'assurer à la *Gazette des Campagnes* une longue existence, c'est d'en payer régulièrement le prix de l'abonnement, la somme à payer pour chacun est si modique. On ne saurait croire combien les retards dans le remboursement des sommes qui nous sont dues pour prix d'abonnement, nuisent gravement à la publication de notre journal. C'est ici le moment de rappeler aux abonnés retardataires ces paroles : " Qui paie ses dettes s'enrichit. "

#### Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Nous sommes au dimanche, 11 septembre, et le programme de la journée, tracé par notre secrétaire, M. le Dr N. E. Dionne, est suivi à la lettre.

Avant notre départ pour St Prime, nous allâmes saluer les Révérendes Dames Ursulines qui ont fondé un monastère à douze arpents de l'église de Roberval ; le site en est très bien choisi et très coquet, les eaux du lac viennent arroser la plage à quelques pas du monastère. En face du couvent il y a une petite île toute couverte de bois : l'île aux couleurs qui comprend quatre-vingts arpents de terre, et où les élèves, aux jours de congé, peuvent y prendre avantageusement leurs ébats. Cette fondation qui est due aux généreuses démarches et à la précieuse initiative du Rév. M. Lizotte curé de la paroisse, date du 1er

août 1882. Coïncidence assez remarquable, ce fut aussi le 1er août, en l'an 1639, que la Révérende Mère Marie de l'Incarnation fit son entrée dans la ville de Québec.

Comme le dit notre confrère M. le Dr N. E. Dionne : " Nous pouvons considérer l'établissement de cette communauté sur le Lac St Jean comme providentielle, de même que lors de la fondation de la colonie, l'arrivée à Québec des religieuses Ursulines et Hospitalières a marqué l'ère de la régénération intellectuelle et religieuse de la société. Le Lac St Jean est encore une modeste colonie. Nos religieuses y feront l'œuvre de leurs devancières, et plus rapidement encore puisqu'elles ont rencontré dès leur arrivée une population sympathique à leur noble entreprise. De plus leurs ressources, avec l'aide qu'elles pourront recevoir de la maison-mère à Québec, les mettront plus à même que leurs fondatrices à faire tout le bien qu'elles voudraient. "

De son côté voici ce que dit l'Hon Boucher de La-Bruyère : " Les Dames Ursulines feront pour le territoire du Saguenay ce qu'elles ont fait pour Québec et Trois Rivières dans le passé. Elles développeront l'instruction et inculqueront dans le cœur de la jeunesse le germe de ces vertus qui distinguent la femme canadienne. Elles ont une belle mission à remplir dans cette partie éloignée de notre province, et elles sauront conserver, là comme ailleurs, le culte de notre langue maternelle et les traditions religieuses et nationales de la race canadienne-française. "

Le couvent occupé actuellement par les Dames Ursulines est construit en bois, à deux étages avec toit français, mesurant soixante-dix huit pieds en longueur. Ce couvent ne suffit plus déjà aux légitimes aspirations des Dames Religieuses qui reçoivent dans cette institution un nombre d'élèves augmentant chaque année. C'est pourquoi elles ont commencé la construction d'un édifice considérable construit en pierre calcaire bécuate qui est extraite des carrières situées dans la paroisse même et appartenant à MM. Euloge Menard et Ephrem Brassard. Le premier étage déjà élevé est en pierres de rang boulonnées, et les trois autres étages devront être en pierres de block aussi boulonnées. Les dimensions de ce nouveau couvent sont de cent dix-huit pieds de longueur par quarante-deux pieds de largeur.

L'instruction qui se donne dans ce couvent est la même que dans la maison-mère de Québec : le couvent des Ursulines de Québec, si ce n'est qu'on y a introduit une nouvelle branche d'enseignement plus en rapport avec les exigences des campagnes, c'est à dire qu'on y a établi un ouvroir où les jeunes filles apprennent à exécuter les travaux les plus nécessaires de la vie domestique à la campagne : filer, tisser, coudre, tricoter, repriser, faire la cuisine, etc. Pour ce qui est des ouvrages en laine et en fil, ceux qui ont visité notre dernière exposition provinciale, ont pu se convaincre que les ouvrages faits par les élèves de ce couvent ont été exécutés avec la plus grande perfection.

Les paroissiens de St Prime qui avaient généreusement mis leurs voitures à notre disposition pour faire le voyage dans leur paroisse, nous attendaient à l'entrée du couvent. Un jeune colon, autrefois de Ste Anne, M. Armand Guy, frère des RR. MM. Claude et George

Guy, établi à St Prime, depuis six ans, nous invite à prendre place dans sa voiture avec M. J. C. Chapais. Ce jeune homme jouit de la plus parfaite aisance, et il fait les plus grands éloges du Lac St Jean.

Nous passons de nouveau par la Pointe Bleue, pour atteindre le Cran (montagne), à mi-chemin de St Prime et Roberval, où se déroule à nos regards une vaste étendue d'une quinzaine de lieues en gagnant St Felicien, les Townships Normandin et Albanel et au-delà de la rivière Missassini, et de 12 à 15 milles de profondeur. Cette étendue de terre est unie de toute part et de la meilleure qualité et elle aboutit à la rivière Péribonca. De cette partie de St Prime jusqu'au Township Albanel et au-delà, il n'y a qu'une côte et la terre est forte et jaune. A un mille de St Prime est située la rivière aux Iroquois, puis à trois milles de celle-ci est la rivière aux Ours. Il y a environ trois milles de terrain sablonneux. A partir de là jusqu'aux environs et après St Felicien, il y a de la belle et bonne terre. Deux milles en deçà de St Felicien, coule une belle grande rivière de neuf ou dix arpents de terre, c'est la rivière Ashoupmouchouan que l'on traverse pour aller au township Normandin.

A dix heures et demie nous arrivons à l'église St Prime, où toute la paroisse est là réunie attendant l'heure de la grand'messe. M. Stanislas Maurice, maire de la paroisse nous invite à entrer au presbytère, et là nous avons le plaisir de saluer une ancienne résidente de Ste Anne, madame Belley épouse de M. Belley qui autrefois dirigeait avec habileté la ferme-modèle de Ste Anne. Madame Belley est la mère de M. le curé de St Prime, alors absent et que M. le curé de St Felicien remplace ce jour-là. A onze heures, le dernier coup de la messe invite les fidèles à assister à l'office divin. Des sièges nous sont réservés près du balustre. Un fauteuil d'honneur est mis à la disposition de notre président, l'Hon. M. Boucher de LaBryère. La messe est chantée avec solennité. Vu l'absence de l'organiste, M. N. Legendre se charge de toucher l'orgue et plusieurs de nos confrères accompagnent le chœur de la paroisse. M. Joseph Marcoux, cultivateur de St Prime, dont le talent musical a jadis été si hautement apprécié dans un concours de musique à Montréal, alors qu'il appartenait à la fanfare de Beauport, accompagnait l'harmonium avec son instrument favori : la clarinette. Ce Monsieur, frère du Rév. M. Marcoux, vicaire à Roberval, est un clarinettiste consommé.—(A suivre.)

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DE L'ORGE.

Salon Pline, l'orge fut la première céréale employée à la nourriture de l'homme, et par conséquent cultivée; il s'en fait une grande consommation dans tous les pays où la vigne ne réussit pas, car on y fabrique une boisson fermentée: la bière qui est le vin des pays froids.

L'orge laisse un résidu appelé *drèche* que l'on emploie avec profit pour l'engraisement des animaux. On remarque que le foin des animaux qui se nourrissent de drèche est le meilleur que l'on puisse répandre sur les champs que l'on destine à la culture de l'orge.

On fait usage de l'orge pour la nourriture des chevaux et des bêtes à cornes; les cochons et les volailles nourris avec de l'orge engraisent très vite, pourvu que l'on fasse moudre ce grain avant de le leur donner.

L'engraisement produit par l'orge est beaucoup plus économique que celui que l'on fait avec de l'avoine; il en faut moins pour produire la même quantité de viande.

En ce qui concerne les chevaux, les praticiens ont remarqué depuis longtemps que l'orge est bien bonne pour engraisser les chevaux; mais ceux-ci deviennent londs et poussifs. Dans les pays chauds, c'est tout le contraire; en Afrique, par exemple, l'orge est le seul grain employé à la nourriture de l'homme; on en fait des soupes assez estimées, et on fabrique aussi un pain, inférieur cependant en qualité que celui provenant du blé et du seigle.

Ce qui rend la culture de l'orge très précieuse c'est sa rapide végétation; en effet, elle atteint le terme de sa végétation en peu de mois, et pour cette raison ses chances de réussite sont nombreuses, même sous les climats les plus ingrats.

*Espèces et variétés d'orge.*—On distingue quatre espèces d'orge cultivée: l'orge commune ou orge de printemps, l'orge à deux rangs, l'orge en éventail ou orge riz et l'orge trifurquée.

L'orge commune est précieuse par la rapidité de sa végétation qui autorise les semis tardifs. Elle a le mérite aussi de se contenter de terrains d'assez médiocre qualité; mais en retour elle rend peu et le volume du grain laisse à désirer.

L'orge à deux rangs est assez répandue et estimée. On la connaît sous les diverses dénominations de *petite orge*, *orge à longs épis*, *orge nue à deux rangs*, *orge de Russie*, *orge du Pérou*, *orge d'Espagne*. Elle n'est pas très difficile sur les terrains; elle rend beaucoup, donne peu de son et produit une farine bise très recommandable. C'est cette orge à deux rangs comme étant la plus petite, qui est la moins difficile sur le choix du terrain; tous les climats lui conviennent. C'est de toutes les céréales celle qui manque le moins souvent et qui rapporte le plus de profit.

*L'orge chevalier*, qui n'est qu'une variété d'orge à deux rangs, jouit, à juste titre, d'une grande réputation. Sa feuille est large, sa paille élevée, son grain blanc et à écorce fine.

*L'orge d'Italie* est une variété de l'orge à deux rangs, dont l'épi est plus ramassé, plus régulier, plus large et plus droit que l'épi de l'orge en question.

*L'orge éventail*, faux riz ou riz d'Allemagne est une espèce à deux rangs, dont les arêtes ou barbes s'étalent en forme d'éventail et se détachent à la maturité. On l'a vantée outre mesure dans un intérêt mercantile, comme pouvant remplacer le riz. Elle rend peu et son grain tient fortement à la balle.

*L'orge trifurquée* est une espèce sans barbes, dont les balles ont, à leur sommet, une languette courte à trois dents; son grain se détache de la balle et son rendement convenable.

Toutes ces espèces d'orge et leurs variétés, ainsi que plusieurs autres variétés qu'il est trop long de mentionner ici, ont été confondues les unes avec les autres par les botanistes, et même les grainetiers qui

à titre de réclame leur ont donné de nouveaux noms, principalement aux États Unis : de sorte qu'il n'est pas facile d'établir avec exactitude leur synonymie avec les espèces primitives, avec exactitude. Il est reconnu que l'orge qui a des racines très nombreuses, des feuilles peu abondantes, et qui porte quantité de grains, épuise beaucoup plus la terre que le seigle, l'avoine et le blé ; aussi sa culture n'est-elle pas partout avantageuse.

*Climat.*—De toutes les céréales que nous cultivons généralement, l'orge est celle qui végète le plus vite. C'est pour cela qu'on la voit réussir aussi bien dans les pays froids que dans les pays chauds quoiqu'elle soit très sensible aux gelées. Dans les pays froids, si l'orge est semée en temps convenable, elle mûrit toujours avant les gelées hâtives de l'automne. Dans les pays chauds exposés par conséquent aux sécheresses, l'orge est déjà mûre avant que la terre ait perdu son humidité.

*Terres propres à la culture de l'orge.*—L'orge aime les terres riches, de consistance moyenne ; elle réussit même assez bien dans les terres légères. Celles qui sont ou très compactes ou très mouillées ne lui conviennent pas.

On devra changer l'époque des semis suivant la nature du sol que l'on destine à la culture de l'orge. Ainsi dans les sols légers, pour que l'orge puisse profiter de l'humidité du printemps, il faudra semer de bonne heure, afin que la sécheresse ne compromette pas la végétation à son début. Si l'on doit faire la semence dans un sol argileux, il est nécessaire d'attendre que la surabondance d'humidité du sol soit disparue, et par conséquent semer plus tard.

*Place de l'orge dans la rotation ou assolements.*—Comme nous l'avons dit plus haut, l'orge demandant un terrain très meuble, ne donne par conséquent ses meilleurs produits que sur les champs bien préparés. Ainsi pour obtenir une bonne récolte d'orge, il faut avoir soin de semer après une plante qui a reçu une forte fumure et qui laisse le sol bien net.

On réussit bien avec l'orge lorsqu'elle est semée surtout après les pommes de terre, les carottes, un trèfle ou une prairie naturelle.

*Préparation du sol.*—Le terrain destiné à la culture de l'orge, doit toujours être préparé à l'automne, par un labour profond, afin que ce sol puisse profiter des influences de l'hiver pour se pulvériser aussi complètement que possible ; puis, le printemps suivant, si l'on s'aperçoit que l'ameublissement du sol n'est pas complet, et qu'il ne satisfait pas à toutes les exigences de l'orge, on achève la préparation du sol par de forts hersages, ou mieux par un bon coup de scarificateur, si l'on possède un instrument de ce genre. Il n'est pas sans importance, dans certains cas, de donner un deuxième labour qu'on l'on fait suivre de hersages, surtout si la terre est de forte consistance. Dans les terres légères, après des racines ou des tubercules, un seul labour suffit, mais il convient de le faire suivre de trois ou quatre hersages croisés, c'est-à-dire pratiqués en long et en large.

L'orge en général, dit M. Mathieu de Dombasle, exige un sol riche, léger, ou du moins parfaitement ameubli par les cultures préparatoires. Dans un sol un peu argileux, un labour profond donné en automne,

et deux ou trois cultures à l'extirpateur au printemps, sont la meilleure préparation qu'on puisse lui donner. Plus loin il ajoute : " L'orge ne réussit jamais mieux que lorsqu'elle est semée dans un sol bien ressuyé ; la semer dans la poussière est ce qui lui convient le mieux. "

*Engrais et amendements.*—Les engrais à donner à l'orge doivent être très riches en principes minéraux, mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient très riches en principes azotés ; car dans ce dernier cas, l'orge serait portée à acquérir, avant de monter en graine, une trop grande vigueur de végétation, qui, se portant sur les feuilles, empêcherait les tiges et surtout les grains de se développer convenablement. Ce fait est appuyé sur la théorie comme sur la pratique. Lorsqu'on veut fumer la terre qui lui est destinée, c'est entre deux labours qu'on le fait.

Les engrais qui contiennent beaucoup de substances capables de former les cendres de l'orge sont les plus convenables, car l'orge contient beaucoup plus de principes minéraux que le blé et le seigle : ces principes consistent surtout en silice, en potasse, en calcaire, et en acide phosphorique. Ainsi on doit donner à l'orge des engrais qui contiennent ces principes en grande quantité, afin de pouvoir réparer les pertes que chaque récolte d'orge fait subir au terrain. Dans ce but on peut employer avec avantage les engrais humains, les urines, les os en poudre, les cendres, la suie, etc. Dans les pays où l'on réussit le mieux dans la culture de l'orge, on emploie des engrais liquides en assez grande quantité pour favoriser la croissance de cette plante.

Lorsqu'on a recours au fumier, il faut éviter de fumer l'orge en trop grande quantité d'engrais animal, car, comme nous l'avons déjà dit, on s'exposerait à récolter beaucoup de paille et peu de grains. Ainsi, un cultivateur qui s'y entend, ne fume jamais directement l'orge ; il préfère semer l'orge dans un terrain naturellement riche ou enrichi par les cultures précédentes.

Lorsqu'une récolte d'orge a été tirée d'un terrain, en remarque que l'épuisement du sol est un peu plus fort que celui produit par le blé ou le seigle. Les chimistes ont reconnu que 100 livres de grains et de paille on enlève au sol la richesse qu'aurait pu lui donner 230 livres de fumier.

*Choix et préparation des semences.*—Les conseils que nous avons donnés quant au blé, doivent également être appliqués à l'orge. La graine la plus lourde, et choisie sur des épis tout à fait exempts de traces charbonneuses, est sans contredit celle qui doit être préférée. On ne lui fait subir aucune préparation particulière ; cependant, pour les semis tardifs du printemps, il serait avantageux de la laver, afin de hâter sa germination.

*Semences de l'orge.*—Le mode de semis le plus généralement suivi est le semis à la volée ; cependant il est encore avantageux de se servir du semoir. La proportion par arpent est beaucoup plus forte que pour le blé. On répand deux minots par arpent, et on augmente cette quantité quand l'orge n'est pas de très bonne qualité, que les semis se font tard ou que le sol n'est pas suffisamment préparé. Quoique l'on puisse retarder sans inconvénients les semences, il est tou-

jours préférable de les faire de bonne heure, car on y gagne en production. Ainsi l'orge du printemps doit être semée depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de juin, le plus tard.

L'orge demande à être recouverte d'une couche de terre plus épaisse que le blé. Aussi les heranges pour recouvrir l'orge doivent être plus énergiques que pour le blé. Même dans les sols légers, on prend la peine de semer sous raie; il va sans dire qu'alors on labore très mince.

Dans les cultures pourvus d'un matériel suffisant, on possède le scarificateur, et alors au lieu de la charrue on emploie cet instrument pour recouvrir l'orge. Cet instrument fait un meilleur travail que la charrue et fonctionne plus vite; il enterre la semence à la profondeur que l'on désire et que l'on règle sûrement au moyen de régulateurs. Généralement on enterre l'orge semée sur les terrains légers, ou semée trop tard, à la profondeur de 3 pouces; on ne va pas au delà de 3½ pouces, car autrement le grain lèverait avec difficulté.

Lorsque la terre est peu échauffée et que la température est favorable, l'orge germe en quatre ou cinq jours et montre en sortant des feuilles larges, obtuses et d'un vert plus clair que celles de l'avoine. Quelque temps après la levée, il est nécessaire de herse pour ameublir la surface du sol qui est alors ércûtée, et aussi pour détruire les plantes adventices, les mauvaises herbes.

L'épiage de l'orge est une époque critique. Les pluies facilitent l'opération, mais si le temps est sec, les plantes demeurent basses et donnent un faible produit.

L'orge, comme le blé et l'avoine, est également exposée au charbon. C'est à l'époque de l'épiage que l'on voit apparaître un certain nombre d'épis charbonnés que l'on croirait enduits de suie. Cette poussière noire ne tarde pas à être enlevée par les vents, après quoi les plantes atteintes de cette maladie ne montrent plus qu'un squelette d'épi.

*Recolte de l'orge.*—La récolte de l'orge doit se faire lorsque la paille est d'un beau jaune; plus tard cette paille devient blanche. Il ne faut pas attendre ce moment, car alors l'orge s'égrène et on perd sur le produit. Si les circonstances obligent à en retarder la récolte, on évite l'égrénage en coupant à la rosée et en évitant de frapper les tiges les unes contre les autres. On doit entrer l'orge aussitôt qu'elle est sèche. Après le blé, l'orge est le grain que l'on devrait mettre le plus souvent en quintaux.

L'orge est une céréale très productive. Dans un terrain qui convient à sa culture et suffisamment enrichi on récolte de 30 à 35 minots d'orge à l'arpent, quelquefois plus. Dans tous les cas, sur un bon terrain, on peut compter sur un produit moyen de 24 minots à l'arpent.

**Prix offerts au concours agricole et industriel de la société d'agriculture du comté de Kamouraska, qui a eu lieu à St-Paschal, le 4 octobre 1887.**

*Chevaux.*

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Hyacinthe Soucy, St André; 2e, Thomas Thibault, St Denis; 3e, Frs-Xavier Landril, St Paschal; 4e, Alexis Richard, St Paschal.

Meilleures juments poulinières avec poulins.—1er prix, François-Xavier Landril, Kamouraska; 2e, Odilon Robichaud, St Denis; 3e, J. C. Chapais, St Denis; Veuve André Arton, St Pacôme.

Poulins de 3 ans.—Prix, Germain Alexandre, St Pacôme.  
Poulins de 2 ans.—1er prix, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle; 2e, Philinne Hudon, St Paschal; 3e, Thomas Thibault, St Denis; 4e, Honoré Chamberland, Mont-Carmel.

Poulins de 1 an.—1er prix, Cyrille Michand, St André; 2e, Frs-Xavier Landril, St Paschal; 3e, Prudent Robitaille, St Paschal; 4e, Gaspard Robichaud, St Denis.

Poulins de lait.—1er prix, Louis Dubé, St Denis; 2e, Joseph Onellet, St Paschal; 3e, Cyriac Lavoie, St Denis; 4e, Hubert Pelletier, St Paschal.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Cyriac Lavoie, St Denis; 2e, François Bossé, Kamouraska; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Charles Dubé, St Denis.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Louis Lavoie, St Denis; 2e, George Michand, St Paschal; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska; 4e, Pierre Lamare, Rivière-Ouelle.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Pierre Couturier, Ste Hélène; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Frs-Xavier Lévêque, Kamouraska; 4e, Antoine Langelier, St Pacôme.

Pouliches de lait.—1er prix, Odilon Robichaud, St Denis; 2e, Frs-Xavier Landril, Kamouraska; 3e, Damase Paradis, St Paschal; 4e, Vve André Arton, St Pacôme.

Juments de 4 ans et au-dessus.—1er prix, Damase Bérubé, Ste Hélène; 2e, François Gagnon, St Denis; 3e, Hon. Elizée Dionne, Ste Anne.

*Bêtes à cornes pur sang, possédant un pédigree.*

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Damase Soucy, St Alexandre; 2e, Régent Fortin, St Alexandre; 3e, Thadée Hudon, St Pacôme; 4e, l'Hon. Elizée Dionne, Ste Anne.

Taureaux de 1 an.—Prix, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle.

Taureaux de lait.—Prix, Régent Fortin, St Alexandre.

Vaches à lait de 3 à 10 ans.—1er prix, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle; 2e, Régent Fortin, St Alexandre; 3e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle; 4e, François Gagnon, St Denis.

Génisses de 2 ans.—1er prix, l'Hon. Elizée Dionne, Ste Anne; 2e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle.

Génisses de 1 an.—Prix, Charles Dionne, Rivière-Ouelle.

*Race Canadienne.*

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Hyacinthe Chamberland, St Philippe; 2e, Charles Ouellet, Kamouraska; 3e, Joseph Hudon, Kamouraska; 4e, J. C. Chapais, St Denis.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Philippe LaBri, Kamouraska; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Louis Lavoie, St Denis; 4e, Joseph Bouchard, St Paschal.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Joseph Langlais, Rivière-Ouelle; 2e, J. C. Chapais, St Denis; 3e, Joseph Pelletier, St Paschal; 4e, Thadée Hudon, St Pacôme.

Taureaux de lait.—Prix, Thomas Lévêque, St Paschal.

Vaches à lait de 3 à dix ans.—1er prix, J. C. Chapais, St Denis; 2e, François Gagnon, St Denis; 3e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle; 4e, George Richard, St Paschal.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Laurent Michand, Kamouraska; 2e, Joseph Langlais, Rivière-Ouelle; 3e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle; 4e, Germain Alexandre, St Pacôme.

Génisses de 1 an.—1er prix, Thomas Lévêque, St Paschal; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, Auguste Martin, St Paschal; 4e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle.

*Cochons.*

Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Cyriac Lavoie, St Denis; 2e, Odilon Robichaud, St Denis; 3e, Damase Soucy, St Alexandre.

Verrats de l'année.—1er prix, Damase Soucy, St Alexandre; 2e, Régent Fortin, St Alexandre; 3e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle; 4e, Gaspard Robichaud, St Denis.

Truies de 1 an et au-dessus.—1er prix, Régent Fortin, St Alexandre; 2e, Damase Soucy, St Alexandre; 3e, Cyriac Lavoie, St Denis; 4e, François Gagnon, St Denis.

Truies de l'année.—1er prix, Régent Fortin, St Alexandre; 2e, Odilon Robichaud, St Denis; 3e, Damase Soucy, St Alexandre; 4e, Thomas Lévêque, St Paschal.

*Moutons.*

Béliers de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Gaspard Robichaud, St Denis; 2e, Charles Ouellet, Kamouraska; 3e, E. M. A. Boucher, Rivière-Ouelle; 4e, Odilon Robichaud, St Denis.

Bélier de 1 an.—1er prix, Odilon Robichaud, St Denis; 2e, Gaspard Robichaud, St Denis; 3e, Charles Onellet, Kamouraska; 4e, Anguste Casgrain, Rivière-Quelle.

Béliers de l'année.—1er prix, Odilon Robichaud, St Denis; 2e, Gaspard Robichaud, St Denis; 3e, Cyrille Michaud, St André.

Brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Charles Onellet, Kamouraska; 2e, Gaspard Robichaud, St Denis; 3e, Odilon Robichaud, St Denis.

Brebis de 1 an.—1er prix, Gaspard Robichaud, St Denis; 2e, Charles Onellet, Kamouraska; 3e, Odilon Robichaud, St Denis; 4e, Anguste Casgrain, Rivière-Quelle.

Brebis de l'année.—1er prix, Odilon Robichaud, St Denis; 2e, E. M. A. Boucher, Rivière-Quelle; 3e, Gaspard Robichaud, St Denis; 4e, Charles Onellet, Kamouraska.

Bourro.—1er prix, Cyrille Michaud, St André; 2e, Etienne Pelletier, St Paschal; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 4e, Joseph Langlais, Rivière-Quelle.

Graine de mil.—1er prix, François Lévêque, Ste Hélène; 2e, Charles Onellet, Kamouraska; 3e, Damase Bérubé, Ste Hélène.

Blé.—1er prix, Hyacinthe Chamberland, St Philippe; Eusèbe Gagnon, Rivière-Quelle; 3e, Flavien Dubé, St Denis.

Seigle.—1er prix, Charles Onellet, Kamouraska; 2e, Thomas Michaud, St Paschal; 3e, Hubert Pelletier, St Paschal.

Pois.—1er prix, Charles Onellet, Kamouraska; 2e, Flavien Dubé, St Denis; 3e, Louis Dubé, St Denis.

Avoine.—1er prix, Charles Onellet, Kamouraska; 2e, Joseph Picaud, Rivière-Quelle; 3e, Joseph Paradis, St Paschal.

Orge.—1er prix, Louis Dubé, St Denis; 2e, Eusèbe Gagnon, Rivière-Quelle; 3e, Flavien Dubé, St Denis.

Tabac en feuilles.—1er prix, Pierre Dancos, St Paschal; 2e, George Hudon, fils, St Paschal; 3e, Joseph Onellet, St Paschal.

Sucre d'étable.—1er prix, Germain Alexandre, St Pacôme; 2e, Octave Raymond, St Paschal; 3e, Joseph Sirois, Ste Anne.

Etoffe croisée, foulée.—1er prix, Etienne Pelletier, St Paschal; 2e, Germain Alexandre, St Pacôme; 3e, François Gagnon, St Denis.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, François Bossé, Kamouraska; 2e, Joseph Dancos, St Paschal; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Flanelle pure laine.—1er prix, François Bossé, Kamouraska; 2e, Joseph Dancos, St Paschal; 3e, Pierre Dancos, St Paschal.

Belle toile.—1er prix, Joseph Dancos, St Paschal; 2e, Pierre Dancos, St Paschal; 3e, Flavien Dubé, St Denis; 4e, Joseph Onellet, St Paschal.

Couvre-pieds tout laine.—1er prix, Octave Thiboutot, Ste Hélène; 2e, André Onellet, Ste Hélène; Nazaire Bossé, Kamouraska.

Couvre-pieds coton ou laine et coton.—1er prix, Octave Thiboutot, Ste Hélène; 2e, Germain Alexandre, St Pacôme; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Couvertures en laine.—1er prix, Pierre Dancos, St Paschal; 2e, Octave Thiboutot, Ste Hélène.

Bas de laine.—1er prix, Joseph Dancos, St Paschal; 2e, Philippe LaBril, Kamouraska; 3e, Pierre Dancos, St Paschal; 4e, André Onellet, Ste Hélène.

Châles en laine (grand).—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska; 2e, Frs Bossé, Kamouraska; 3e, Hyacinthe Chamberland, St Philippe.

Châles en laine (petit).—1er prix, François Bossé, Kamouraska; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska; 3e, Pierre Dancos, St Paschal.

Petite étoffe légère pour homme.—1er prix, François Bossé, Kamouraska; 2e, Etienne Pelletier, St Paschal; 3e, Pierre Dancos, St Paschal.

*Note de la rédaction.*—Nous regrettons que ce concours tenu à St Paschal ait eu lieu dans des circonstances les plus défavorables. Une pluie torrentielle le jour même de l'exhibition et pendant les deux jours qui l'ont précédé, ont privé un grand nombre d'exposants à concourir. Quoiqu'il en soit, les entrées ont dépassé quatre cents, et des cultivateurs des deux extrémités du comté: St Alexandre et St André, de même que de Ste Anne, s'y sont rendu. Sous le rapport des chevaux, le comté de Kamouraska conserve toujours sa même et bonne réputation, nous pourrions

même ajouter qu'il y a un progrès signalé. Pour le bétail: bêtes à cornes, moutons et cochons, il y avait certes des animaux de choix, qui dit assez qu'on en fait l'élevage avec intelligence. Les autres produits lui seraient à désirer quant au nombre des exposants, mais non sur la qualité des produits. Le département des Dames n'était pas aussi rempli d'étoffe, flanelle, etc., que d'habitude, mais le travail était bien fait. Nous voudrions qu'à l'avenir on leur donnât un appartement plus convenable.

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska peut être fière de son exhibition. Sans ce mauvais temps elle aurait certainement obtenu un véritable succès, et par le nombre des exposants de même que par les visiteurs qui ont été empêchés d'y assister.

Nous souhaitons aux cultivateurs du comté de Kamouraska de continuer dans la bonne voie des améliorations agricoles, et d'augmenter même le cercle de leurs opérations dans les différentes industries agricoles qui peuvent leur être profitables et avantageuses. Le comté de Kamouraska a tous les avantages possibles d'entrer véritablement dans la voie du progrès agricole. Il a son école d'agriculture et sa ferme-modèle à Ste Anne qui, nous pouvons le dire avec certitude, a largement contribué aux améliorations agricoles que nous pouvons signaler aujourd'hui dans toutes les paroisses du comté. Le comté de Kamouraska a aussi à sa disposition la *Gazette des Campagnes* toujours empressée à donner son appui à ceux qui ont à cœur de promouvoir le progrès agricole. Vraiment, il y a grand nombre de comtés qui envieraient ces avantages. Si les cultivateurs du comté de Kamouraska n'en profitaient pas, ils ne seraient certainement excusables. Toutes ces institutions agricoles leur sont entièrement dévouées, elles ne demandent qu'à leur être utiles et à secondar leurs efforts pour arriver à retirer les plus grands avantages possibles de la culture des champs, de l'élevage du bétail et autres industries agricoles.

#### L'ensilage des fourrages verts.

*Une visite à la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien, d'Outremont.*

Nous avons, il y a quelque jours, assisté au dernier jour de l'emplissage dans le silo construit par l'Hon M. L. Beaubien sur sa ferme modèle, à Outremont.

Nos lecteurs, ceux surtout qui s'occupent d'agriculture, se rappellent sans doute, avoir lu dans l'*Étendard* une conférence, sur "le Silo et le Pâturage," donnée à St Hyacinthe en janvier 1886, par l'honorable M. Beaubien.

Ce qu'il racontait si bien aux agriculteurs, il y a quelques mois, il vient de le mettre en pratique et le succès, espérons-le, couronnera ses efforts.

Maintenant qu'il est reconnu que les cultivateurs qui se livrent à l'élevage des bestiaux retirent plus de profits que ceux qui s'occupent de la culture des céréales, le silo ne peut manquer de devenir populaire, puisqu'il peut donner un fourrage excellent et économique; car avec un arpent de fourrage obtenu par l'ensilage, on peut nourrir six ou sept bêtes à cornes, durant six mois.

Avant peu le silo ouvrira une ère nouvelle aux cultivateurs de notre province et, comme le disait M. Beaubien au cours de sa conférence: "il opérera ici la salutaire révolution qu'il a opérée ailleurs. L'on n'entendra plus parler de nos longs hivers. Ils ne seront plus."

Le silo que M. Beaubien a fait construire dans une de ses granges, est en bois. Il mesure 16 pieds de profondeur, 12 de largeur et 24 de longueur, soit 4608 pieds cubes. La charpente en est solide et les parois sont construits de deux épaisseurs de bois embouté, entre lesquelles on a placé du papier feutre afin d'empêcher l'air d'y pénétrer.

Pour l'ensilage on peut se servir de bon nombre de plantes, mais M. Beaubien a préféré le maïs (blé-d'Inde) qui est par excellence la plante que l'expérience indique comme la plus rémunératrice.

Le maïs, dans ces conditions, doit être planté aussi serré que possible, afin que la plante ne produise pas d'épis et qu'elle conserve tout son suc.

Aux premières gelées, le maïs est coupé à la faucille, puis attaché par bottes avec des liens en cordes qui peuvent servir indéfiniment. Le maïs est alors transporté près du silo où on a placé une de ces utiles machines qu'on nomme hache paille ou coupe-paille. La machine est mise en opération par deux chevaux. La plante, dont on a mélangé les différentes parties, afin que les moins bonnes empruntent des meilleures, est placée dans le coupe-paille et l'ascenseur mécanique déverse dans le silo, le maïs qui a été coupé aussi court que possible.

Quand il y en a trois pieds et demi, on interrompt le chargement pendant environ deux jours. La conserve se met en fermentation. Avant la reprise du chargement on fait marcher de nouveau sur la conserve pour fouler, puis on met une autre couche semblable à la première. On procède comme la première fois et ainsi à semblables intervalles jusqu'à ce que le silo soit plein.

Une fois le silo rempli et bien foulé on recouvre la masse de planches ou madriers indépendants les uns des autres, puis on charge le tout de pierres ou d'autres matériaux pesants, de manière à opérer une pression constante et chasser l'air du silo, à mesure que le maïs, ramolli par la fermentation, se tasse davantage.

On laisse le fourrage fermenter de cette manière durant un mois et ensuite il est propre à être donné en pâture aux bestiaux.

Comme nous l'avons dit, nous avons assisté au dernier jour de l'ensilage; le silo étant à peu près plein et le champ de maïs épuisé, il ne restait plus qu'à recouvrir le silo et à presser le fourrage en le chargeant au moyen des roches qu'il y avait tout près, et à attendre que la neige et la gelée ayant fait disparaître tout le fourrage vert des champs, le jour fût arrivé d'avoir recours au silo.

L'agronome distingué dont nous recevions la cordiale hospitalité, nous a invité à revenir cet hiver, à l'ouverture du silo, constater le résultat acquis, et nous nous proposons d'accepter cette invitation pour rendre à nos lecteurs ce que nous y aurons vu. — *L'E-tendard.*

## Choses et autres.

*L'industrie laitière à Manitoba.*—Depuis moins de deux années, l'on ne peut se faire une idée juste du développement qu'a prise l'industrie laitière dans notre province. Il ne se passe presque pas de semaine que nous entendions parler de fromagerie ou beurrerie. Nous sommes redevables au gouvernement pour cet état de choses bien encourageant. L'hon. M. La Rivière, puis son successeur au département de l'agriculture, l'hon. M. Harrison, en s'assurant des services de M. Barré comme professeur d'industrie laitière pour la province, ont certainement donné l'essor à la fabrication des deux produits les plus rémunérateurs de notre agriculture canadienne, le beurre et le fromage.

Et nous en avons vu les résultats: À l'exposition de la Puissance tenue dernièrement à Toronto, les premier et second prix pour le beurre ont été remportés par des Manitobains, M. Charles George Caron, de Saint-Charles, prenant le premier et M. Charles Mignault, de Saint-Pierre, le second. Ensuite, à l'exposition provinciale d'Ontario tenue à Ottawa dernièrement aussi, le même produit remportait les mêmes prix, M. Mignault le premier, et M. Caron le second, cette fois. L'on n'a pas oublié non plus que M. Caron à l'exposition provinciale de Manitoba l'an dernier prenait trois premiers prix pour son beurre.

C'est là un résultat dont nous sommes fiers et nous offrons nos plus chaudes félicitations à nos compatriotes dont le travail intelligent est un exemple pour tous.—*Le Manitoba.*

*Une dynastie de fromagers.*—Le *Chester Chronicle* raconte que le gagnant du premier prix accordé pour le fromage Chester, au concours de la *Royal Agricultural Society* en Angleterre, fut un M. Wally. Les gagnants des deux seconds prix furent deux de ses sœurs; le troisième prix fut accordé à un frère, et la mention honorable à une autre sœur. Ainsi toutes les récompenses de cette catégorie furent enlevées par la même famille. Ce sont les enfants de Mme Wally, qui dirigeait une ferme sous lord Tollemache et dont la renommée comme fromagère est grande. Tant il est vrai de dire que le bon exemple a produit ses fruits.

## Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Boschee's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrôlements, asthme, Pnennomie, en un mot tous les maux de gorge, etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets. Trois doses guériront n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommateurs, d'en essayer une bouteille. 60,000 doz, ont été vendus l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaires 75 cents. Vendu par tous les pharmaciens aux États-Unis et au Canada.

## RECETTES

### Moyen d'économiser l'avoine.

Ce moyen consiste à faire tremper l'avoine pendant quelques heures dans l'eau. Il résulte des expériences faites sur cet usage, qu'on peut diminuer la ration d'environ un tiers, et que ce serait parfaitement avantageux dans les circonstances suivantes.

Les chevaux dont les dents sont usées mâchent très imparfaitement l'avoine; d'autres la mangent avec tant d'avidité, que la plus grande partie échappe à la mastication et est en pure perte pour la digestion.

La macération dans l'eau remédie à ces inconvénients: le grain se gonfle et les chevaux le mâchent et le digèrent mieux. Trois heures de macération suffisent, quand surtout l'eau est échauffée à l'air.

### Papier buvard pour enlever les taches d'encre.

En général pour enlever les taches d'encre fraîches sur le papier, on emploie un buvard qui pompe le liquide; puis si la tache n'est pas entièrement partie, on a recours à une substance

ayant la propriété de blanchir le papier, le sel d'oseille, par exemple, pour enlever les dernières taches d'encre. Une combinaison de deux moyens réussira mieux encore. Prenez un buvard épais, trempez-le dans une solution de sel d'oseille ou d'acide oxalique, et faites le sécher. Quand vous aurez fait une tache, appliquez votre buvard, la tache disparaîtra entièrement : le buvard boit l'encre et blanchit le papier en même temps.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.  
District de Kamouraska.

No. 971.

JAMES MURCHIE marchand de bois de la ville de Middletown, dans le Comté de Charlotte, Province du Nouveau-Brunswick,

Demandeur,

vs.

DAME CELINA LANDRY, veuve de feu Ferdinand Gendron, cultivateur, de la paroisse de Notre-Dame du Lac, dans le Comté de Témiscouata, et Sienr Pierre Landry, cultivateur, de la paroisse de St-Modeste, en sa qualité de tuteur légallement élu en justice aux enfants mineurs du dit feu Ferdinand Gendron et de la dite Dame Céline Landry,

Défendeurs.

Il est ordonné à la Défenderesse Dame Céline Landry, de comparaître dans les deux mois,

PELLETIER & PERRAULT,  
P. C. S.

Fraserville, le 22 Octobre 1887.  
27 octobre 1887.—2

### Poulets "Langhans" à vendre.

Le soussigné offre en vente de magnifiques poulets de la race "Langhans" hautement appréciée par les éleveurs de volailles.  
S'adresser à

P. THEM. DUPONT, Notaire,  
Village des Aulnaies, P. Q.

20 octobre 1887.—2.

### A Vendre

4 poules et 1 coq Light Brahmas.....	\$5.00
4 poules et 1 coq Langhans.....	\$5.00
6 poules et 1 coq Golden Hamburgs.....	\$5.00
1 poule et 1 coq Wyandotts.....	\$2.00

Ces volailles de choix proviennent d'œufs achetés chez les meilleurs éleveurs des Etats-Unis.

Livrables à la Station de Ste Anne.

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,  
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887.

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.



QUATRE MALLES quitteront BERSIMIS l'hiver prochain pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, comme suit : les 26 DECEMBRE, 25 JANVIER, 25 FEVRIER et 25 MARS prochains, et partiront de la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BERSIMIS les 31 DECEMBRE, 31 JANVIER, 1er MARS et 31 MARS prochains respectivement.

Les lettres et journaux mis à la POSTE OU RECUS A QUEBEC les ou avant les 17 DECEMBRE, 17 JANVIER, 17 FEVRIER et 17 MARS prochains, seront expédiés par les courriers qui quitteront BERSIMIS aux dates ci-haut mentionnées.

Comme les courriers employés seront incapables de porter plus que 200 LIVRES pesant de matière postale à chaque voyage de BERSIMIS, les paquets légers seulement seront acceptés avec les lettres et journaux.

TROIS MALLES quitteront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE et LOURDES DU BLANC SABLON le 25 JANVIER, 25 FEVRIER et le 25 MARS 1888 respectivement, se raccordant avec la Malle venant de BERSIMIS, et TROIS MALLES quitteront LOURDES DU BLANC SABLON pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, via BONNE ESPERANCE, le 28 DECEMBRE, 5 FEVRIER et le 5 MARS 1888 respectivement.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre la POINTE AUX ESQUIMAUX, BONNE ESPERANCE et BLANC SABLON, déposés ou reçus au bureau de Poste de QUEBEC le ou avant le 17 DECEMBRE, le 17 JANVIER et le 17 FEVRIER 1888, seront expédiés à destination.

A. BOLDUC,

Inspecteur des postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 10 Octobre 1887

13 octobre 1887.—3

### A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St Jacques, MONTREAL

### Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

BETAIL A VENDRE,

JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,

TAUREAUX ET GENISSES.

### Cochons Yorkshires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,

Ou N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887

— Québec,